

DECISION DU PRESIDENT
N° D2026-094

Objet : Subventions d'aide au BAFA

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2026-070 en date du 17 avril 2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière d'aide au BAFA ;

VU la délibération n°2025-195 du 2 octobre 2025 approuvant les modalités d'aide au BAFA ;

VU les dossiers de demandes de subvention présentés par les demandeurs ;

CONSIDERANT l'instruction technique réalisée conformément aux critères d'éligibilité ;

- **DECIDE** d'attribuer les aides suivantes :

Montant de l'aide	Prénom NOM du Bénéficiaire	Ville du Bénéficiaire	Formation subventionnée
80€	Sara KHELLADI	Loyettes	Perfectionnement
100€	Aliya CAUGANT AGHIOUAS	Meximieux	Perfectionnement
50€	Léane COLIN	Ambérieu-en-Bugey	Base
50€	Noah MANDEL	Villieu-Loyes-Mollon	Base

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

- **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget de la communauté de Communes de la Plaine de l'Ain,

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, 09 JUIL. 2026
Publiée le*

09 JUIL. 2026

Fait à Chazey-sur-Ain, le 09 JUIL. 2026

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN



Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr